

UOB/Grève des personnels

Les primes payées, le portail à nouveau ouvert !

Anita Jordanah TSOUNBA
Libreville/Gabon

PRÈS d'une semaine après le lancement, lundi dernier, du mouvement d'humeur des personnels composés des agents de l'administration, des techniciens, des ouvriers (Atos) de l'Université Omar Bongo (UOB), le portail est de nouveau ouvert. Les primes de la discorde, objet de la grogne de ces travailleurs, leur ont été payées vendredi.

«La principale revendication était le paiement de la prime trimestrielle et de l'arbre dit de Noël (...). Il s'agit d'une prime trimestrielle qui est payée à partir du 15 du troisième mois. Nous avons donc une marge entre le 15 et le 30 du mois. Pour ce quatrième trimestre, elle n'a pas été payée dans les temps requis, du fait des difficultés financières que connaît le pays en ce moment. D'autant que notre agence comptable n'a plus été approvisionnée depuis un bon moment. Reste à payer, pour les charges dues au mois de décembre, les vacances des enseignants. Mais les choses vont bon train», a indiqué Dieudonné Ro-

bert Obanga, secrétaire général de l'UOB, non sans marquer l'étonnement de l'administration de n'avoir pas été informée, au préalable, du préavis de grève.

«Si le syndicat qui a déclenché ce mouvement est régulièrement constitué, il n'en demeure pas moins qu'aucune démarche n'a été entreprise de façon officielle. Nous n'avons reçu aucun cahier de revendications, aucun préavis de grève n'a été déposé et nous avons été surpris de voir, vendredi dernier, que les personnels viennent perturber les activités administratives, et entraîner la fermeture du portail. Pourtant, nous avons, depuis un bon moment, reçu plus d'une fois nos collaborateurs pour leur dire que la prime allait effectivement être payée, mais qu'il fallait être patient.»

Au nombre des points de revendications égrenés par les personnels, on note également la libération de deux de leurs collègues, Robert Owanlele, appariteur à la Faculté de lettres et des sciences humaines (FLSH), et Léonce Nza Mouloungui, informaticien, appréhendés alors qu'ils revendiquaient lesdites primes. Pour l'administration de l'Université,



Photo : A.J.T

Dieudonné Robert Obanga, secrétaire général de l'UOB.

ces deux agents auraient été arrêtés suite à une enquête relative à des inscriptions frauduleuses à l'UOB constatées lors de la dernière campagne. « Contrairement à ce qui a été dit, les deux agents n'ont pas été appréhendés sur ordre du recteur, au motif qu'ils auraient réclamé la prime. Pour rappel, ils ont été appréhendés le 30 janvier dernier, alors que

le mouvement a été déclenché le 3 février. A propos de cette arrestation, il faut dire que, suite aux difficultés rencontrées durant les années antérieures, où des externes se retrouvaient avec la carte d'étudiant, nous avons décidé cette année de tout mettre à plat et de mettre sur pied de nouvelles dispositions d'inscription pour nos étudiants. C'est donc

suite à ces mesures qu'il a été constaté que ces collaborateurs faisaient des inscriptions frauduleuses. Au vu des premiers éléments en notre possession et de ces éléments d'enquête, la police judiciaire n'a pas jugé utile de relâcher les intéressés, en dehors du fait que ces derniers avaient reconnu les faits. Il faut dire que ces pratiques datent depuis des années. Nous avons des soupçons, mais personne n'avait jamais été pris sur le fait», a précisé M. Obanga.

S'agissant des malversations financières, le SG a dit laisser les intéressés apporter les preuves de leurs allégations. « En ce qui nous concerne, nous sommes sereins et avons ceci de particulier : nous faisons partie des premières institutions à expérimenter la Budgétisation par objectif de programme (Bop) depuis le 1er janvier 2015. Je puis vous assurer que tout se passe bien, parce que nous avons expliqué à nos collaborateurs comment le budget alloué devait être réparti. Nous avons des organes de contrôle de gestion budgétaire au sein même de l'université. Nous n'allons pas nous opposer à un éventuel contrôle», a conclu le SG.

Ici et ailleurs

Formation

Comment trouver un stage ou un emploi ?



Photo : D.R

Cette préoccupation essentielle pour bon nombre d'étudiants au sortir des écoles est l'objet d'un séminaire de motivation inter-établissements qui démarre à Libreville ce samedi 11 février 2017, à 14h, à l'Institut national de la poste, des technologies de l'information et de la communication (INPTIC). Une session qui s'adresse tout particulièrement aux étudiants de fin de cycles (Licence et Master notamment) à la recherche d'un stage ou d'un premier emploi. Trois points seront traités lors de cette séance de lancement, notamment l'établissement d'un curriculum vitae (CV), la recherche des informations et l'entretien.

Après la Can Total 2017

Nicole Assélé remercie les associations



Photo : R.H.A

Au cours d'une cérémonie organisée mercredi dernier, le ministre de la Jeunesse et des Sports s'est adressée à la jeunesse et aux associations qui ont contribué à la réussite de la dernière Coupe d'Afrique des nations (Can) Total 2017. Occasion pour elle de remercier la société de ré-assurance (SCG-Ré) pour son implication multiforme lors de ce grand rendez-vous sportif continental abrité par notre pays. Le membre du gouvernement a, à l'occasion, rappelé à la jeunesse conviée que la cohésion d'un peuple reste la seule véritable force d'une nation. Selon elle, il serait important pour les différentes composantes de la population de se rassembler pour les compétitions à venir. Et pour le rayonnement de notre nation.

Rassemblés par R.H.A

Cnamgs/Atelier de restitution des nouveaux taux de cotisation des travailleurs

Garantir de meilleures prestations



Photo : SNN

Officiels et responsables de la Cnamgs lors de la restitution des nouveaux taux de cotisations...

Prissilia M. MOUITY
Libreville/Gabon

LES nouveaux taux de cotisations des travailleurs des secteurs public, privé et parapublic, l'offre de soins de santé et la situation financière des Gabonais économiquement faibles étaient, entre autres, au menu des échanges vendredi entre les responsables de la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs) et les partenaires sociaux. C'était l'occasion pour les différentes parties de com-

prendre les changements opérés sur la grille de prélèvement des travailleurs, mais aussi l'importance de leur contribution.

La Cnamgs a, en effet, récemment annoncé l'entrée en vigueur du Décret 578/PR/MDSFPSSN de décembre 2016, fixant les taux, l'assiette des cotisations au régime obligatoire d'assurance maladie de garantie sociale. Lequel abrogerait celui de mars 2015, les fixant désormais à 5% à la charge de l'État employeur et 2,5% à la charge de l'agent en activité du secteur public. Les changements sont aussi visibles dans les secteurs



Photo : SNN

...aux partenaires sociaux.

privé et parapublic. Pour rappel, ces nouvelles dispositions découleraient des conclusions rendues le 25 août 2015 par la sous-commission technique "Cnamgs et Sécurité sociale", mise en place par le gouvernement, à l'occasion du Dialogue social consécutif à la grève illimitée de l'Organisation nationale des employés du pétrole (ONEP) en 2014. La rencontre de vendredi avait donc pour objectif d'éclairer les travailleurs du Gabon sur les nouveaux taux de cotisations susmentionnés.

« Les travailleurs sont les premiers actionnaires de la

Cnamgs. Ils avaient besoin de comprendre pourquoi ces nouveaux taux de cotisations. Il nous revient donc de restituer les informations qui nous ont été données par notre assureur et les rassurer que ces cotisations ont été arrêtées d'un commun accord avec le gouvernement, les travailleurs, les partenaires et le patronat», a souligné Bernard Nkoume Essona, vice-président du conseil d'administration de la Cnamgs.

L'un des domaines d'intervention de cette Caisse étant l'offre de soins de santé, ces résolutions résulteraient donc de sa vo-

lonté à garantir aux populations des meilleures prestations. «Nous souhaitons que toutes les cotisations des employés et employeurs soient régulièrement versées, pour que se pérennise la Cnamgs, qui œuvre beaucoup pour les populations. Nous invitons donc tous les assurés à avoir un regard pertinent sur l'importance de la Cnamgs, ses prestations de soins et l'importance de leurs cotisations», a fait savoir Joël Ondo Ella, président de la Confédération des agents de l'administration publique, parapublique et privée.